Canadian Dermatology Association | Association canadienne de dermatologie

COMMENT TIRER LA MAXIMUM DE VOTRE RENDEZ-VOUS VIRTUEL AVEC VOTRE DERMATOLOGUE
CONSEILS PRATIQUES À L'INTENTION DES PATIENTS

Pour assurer votre sécurité, la plupart des cabinets de médecins limitent les consultations en personne aux urgences seulement pendant la pandémie en cours de COVID-19.

Votre médecin pourra vous offrir un rendez-vous « virtuel » ou par télémédecine. Il peut s'agir d'une connexion vidéo directe par Internet (par exemple, Zoom Télésanté) ou d'une consultation téléphonique (il se pourrait que vous deviez aussi envoyer des photos par Internet). Certains problèmes de peau ne se prêtent pas très bien à ces formats et il faudra peut-être alors que votre rendez-vous soit reporté à un moment où les dirigeants de la santé publique jugent qu'il est sans danger de vous voir en personne.

QU'EST CE QU'IL Y A DE DIFFÉRENT DANS UN RENDEZ-VOUS VIRTUEL?

- Certains aspects d'une consultation virtuelle peuvent être les mêmes – comme la consignation de vos antécédents médicaux.
- Certains éléments seront limités – par exemple, il serait difficile de procéder à un examen complet de la peau sur une plateforme virtuelle.
- Les dermatologues peuvent « voir » seulement ce qu'on leur montre à la caméra ou dans une photo et l'examen est limité par la qualité de l'image vidéo ou de la photo.
- Les dermatologues ne peuvent utiliser leurs outils d'examen spécialisés au cours des consultations virtuelles, ni procéder à des tests de diagnostic supplémentaires (p. ex., écouvillonnage, frottis, lampe de Wood, biopsies).

COMMENT PUIS JE ME PRÉPARER À UN RENDEZ-VOUS VIRTUEL?

- Si vous devez envoyer des photos, assurez-vous que le médecin a suffisamment de temps pour les recevoir avant votre consultation prévue et prenez de multiples photos.
- En général, les photos ont tendance à être meilleures si vous demandez à quelqu'un avec qui vous vivez de les prendre pour vous au lieu de tenir vous-même la caméra.
- Si vous utilisez une plateforme vidéo qui vous oblige à vous inscrire, essayez de le faire avant la consultation pour vous assurer qu'elle fonctionne sur votre ordinateur, tablette ou téléphone intelligent.
- Essayez de vous placer, pour la consultation, dans un endroit privé, tranquille et bien éclairé.
- Préparez une liste de vos médicaments, allergies et problèmes médicaux et chirurgicaux. Demandez si votre médecin souhaite que vous lui fassiez parvenir cette information d'avance.
- N'oubliez pas que votre dermatologue vous réservera habituellement une période précise pour votre rendez-vous virtuel et devra gérer son temps efficacement pour pouvoir fournir des services à tous ceux qui ont en besoin.

ET SI JE PRÉFÈRE ÉVITER LES RENDEZ-VOUS VIRTUELS?

- Rien ne vous oblige à vous présenter à un rendez-vous virtuel – si vous préférez attendre que le dermatologue puisse vous recevoir en personne sans danger, cela n'aura aucun effet sur les soins que vous recevrez.
- Si vous pensez que votre problème est très urgent, veuillez le faire savoir d'avance au bureau, ce qui aidera à déterminer la meilleure façon de procéder.

Après votre consultation virtuelle, il se peut que votre dermatologue décide qu'il faut vous voir en personne au bureau et l'on prendra alors les mesures nécessaires.